



## **SNUipp 67**

**Déclaration liminaire**

**CAPD 28 Mai 2009**

### **2008 Année Noire ... 2009 encore pire !**

Nous ne reviendrons pas ici sur le florilège de mesures qui attaquent l'Ecole depuis plus d'un an, tant au niveau de son fonctionnement, de ses ambitions, de ses moyens et du travail et des droits de ses personnels.

L'Inspecteur d'Académie du Bas-Rhin, dans le cadre contraignant de la circulaire ministérielle, a modifié les règles et principes du mouvement des personnels. Après 5 groupes de travail, l'administration n'a pas tenu compte des inquiétudes et des mises en garde faites par les représentants des personnels. Le paritarisme et le rôle des représentants dans les commissions sont remis en cause et le SNUipp67 ne peut l'accepter.

Ce «mouvement 2009» qui nous est finalement imposé ne constitue d'aucune manière un progrès : il risque fort de se faire au détriment des collègues et des équipes avec entre autres la possibilité d'être nommé à titre définitif sur poste géographique, des postes à profil obtenus hors barème et une logique du « tout informatique » qui va dans le sens d'une économie de gestion administrative en sacrifiant l'aspect qualitatif et humain.

La volonté affichée est clairement de réduire au minimum le rôle de la CAPD et des élus du personnel. Tout en saluant le travail des équipes de l'Inspection, nous tenons à signaler que le travail de contrôle, de vérification des barèmes est rendu plus difficile. Les garanties d'équité et de transparence sont menacées.

Une fois de plus, le Bas-Rhin se retrouve « pilote » : en effet quelle ne fut pas la surprise des collègues lorsqu'ils ont été appelés par une plate-forme téléphonique privée qui leur donnait leur affectation lorsqu'ils pensaient avoir confié leurs coordonnées à leur employeur. Le SNUipp67 aimerait savoir sur quelle ligne budgétaire a-t-elle trouvé les moyens pour assurer un tel service ? Et que dire des problèmes liés à la circulaire même et aux inégalités engendrées par les vœux géographiques qu'ils aient été faits en première saisie ou ultérieurement.